



PROCES VERBAL BUREAU du COMITE DIRECTEUR

Réunion Téléphonique du 31 juillet 2020

Président MM. Gérard CASSEGRAIN - -

Présents : MM - Bertrand GAUDRILLER – Michel HELYE – René MOLLE - Jean-Marc OUDIN - Patrick CHAUVIN

Assiste : M Bruno BESTEL – Directeur

Concerne : Nombre d'équipes dans le championnat D1 u14.

Le Président,

Informe que lors de l'élaboration des Calendriers « Jeunes » de la saison 2020-2021, le Service Administratif a relevé des incohérences dans les engagements du Championnat Départemental U14 - Division 1 – 1^o phase. Donne des précisions à ce sujet qui conduisent le Bureau à statuer ce jour.

Considérant qu'à la date du 04 juin 2020 le Comité Directeur avait décidé d'ouvrir la compétition à 12 équipes,

Considérant que l'édition 2019-2020, opposait dans sa première phase 12 équipes,

Considérant que le calendrier général de la saison 2020/2021, validé le 11 juillet 2020 par le Comité Directeur du District MARNE, faisait état de 11 journées en 1^o phase,

Le Bureau,

- **Décide de maintenir à 12 unités le nombre d'équipes engagées dans cette épreuve au lieu de 10 comme stipulé entre la date du 04 juin et le 11 juillet 2020.**

Charge la Commission des Jeunes de contacter les deux Clubs dont les équipes ont obtenu sportivement le droit de participer à cette épreuve au titre de la saison 2020/2021.

- Cette décision n'est pas susceptible d'appel

Le Secrétaire Général

Michel HELYE

Le Président

Gérard CASSEGRAIN